

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

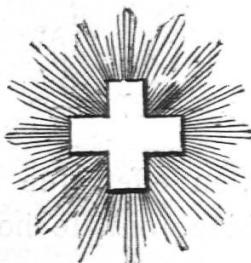
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^o 18



LAUSANNE

1^{er} Mai 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'instituteur et la guerre. — Le doyen Bridel et les écoles de Montreux au début de la période vaudoise. (Fin.) — Souscription en faveur des Belges. — Chronique scolaire : Vaud. France. Lucerne. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Récitation. — Leçons de choses. — Orthographe. — L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.*

L'INSTITUTEUR ET LA GUERRE¹

Quelques réflexions actuelles.

Depuis un certain temps, la Suisse reçoit de la part des belligérants des témoignages de gratitude et de reconnaissance pour le bien qu'elle fait, pour les services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore aux malheureux de toutes sortes et de toutes nations créés par la guerre. Certes, ces louanges nous paraissent bien méritées : depuis le début de la guerre, il serait trop long d'énumérer toutes les œuvres entreprises par notre peuple, tous les bureaux créés, les interventions de nos autorités, les collectes et les souscriptions, les mouvements de généreuse sympathie, qui, dans leur ensemble, ont soulagé bien des misères, calmé bien des inquiétudes, et provoquent actuellement cet élan de reconnaissance dont nous sommes l'objet. En même temps que nous éprouvons une profonde émotion à la lecture de ces témoignages officiels, de ces lettres privées, de ces articles louangeurs paraissant dans les Revues étrangères, nous ne pouvons nous défendre d'un petit mouvement d'orgueil et de fierté à la pensée du rôle magnifique qu'il nous est donné de jouer dans cette guerre. C'est précisément dans ce fait, et aussi dans la complaisance avec laquelle certains journaux reproduisent ces articles flatteurs, que je vois un danger. Tout le

¹ Nous publions sous cette rubrique les articles que voudront bien nous envoyer nos correspondants, en leur laissant la responsabilité de leurs idées. (La Réd.)

monde ne comprend pas, en effet, que si les belligérants à qui nous avons fait quelque bien, ont de bonnes raisons de nous en exprimer leur gratitude, nous n'en avons pas, nous, de si bonnes pour croire naïvement que nous avons fait tout notre devoir et que nous nous sommes conduits comme des héros. L'émotion, la fièvre du début, qui poussaient chacun à donner, me semblent aujourd'hui singulièrement calmées. On s'est habitué peu à peu à la guerre ; les mois se sont succédé sans apporter de changement notable, et las d'attendre, beaucoup n'y ont pour ainsi dire plus pensé, sont retournés à leurs affaires, à leur domaine, à leur commerce, et ne parlent plus de la guerre que pour déplorer les ennuis qu'elle provoque dans leur égoïste vie, ou pour prononcer en pleurnichant quelque ridicule condoléance sur le sort de la Belgique ou de la Serbie. C'est pourquoi je n'hésite pas à dire que les compliments que nous recevons actuellement des pays en guerre, constituent un danger pour notre activité et sont bien propres, chez les esprits quelque peu présomptueux, à entretenir et à excuser cette torpeur, à enracer cet égoïsme et cette bête satisfaction du devoir que nous croyons avoir pleinement rempli. J'éloigne de moi la pensée de vouloir jeter le discrédit sur personne, mais, pour peu que nous y réfléchissions, avons-nous le droit d'être fiers ? Sans doute, chacun a donné, largement donné, et la somme de tous ces efforts individuels a permis d'accomplir une grande et belle œuvre humanitaire. Mais à la pensée de la ruine complète de la Belgique, des populations entières qui ont dû quitter leurs villes et leurs villages, des privations et des souffrances qu'elles ont dû endurer, y en a-t-il beaucoup d'entre nous qui ont eu le courage, l'héroïsme, car c'en est un, de prélever sur leur budget tout leur superflu d'abord, puis une partie de leur nécessaire ? Avons-nous enfin soupçonné la somme de misères et de douleurs qui accablent notre vieille Europe, avons-nous pesé tout notre bonheur d'être épargnés au milieu de cette tourmente, et avons-nous fait tout ce qu'il nous était possible de faire ?

Au reste, la charité est-elle actuellement notre seul devoir, et si elle n'est pas ce qu'elle devrait être, n'en faut-il pas accuser notre indifférence morale, notre incurable complaisance à tolérer ce qui

choque notre conscience ? On nous dit sur tous les tons que cette guerre sera la dernière, que l'humanité est à un tournant de son histoire, que la crise actuelle ne peut être comparée en importance qu'à la Révolution française, et que la paix assurera le triomphe définitif de la justice et du droit sur la terre. Nous serions émerveillés et enthousiasmés à la perspective de jouir bientôt de ce bonheur quasi paradisiaque, si ces prédictions ne nous laissaient profondément sceptiques. Il serait impie de penser que de tant de mal ne sortira aucun bien, mais nous ne serons pas assez naïfs et sots pour croire béatement que, la paix signée, cet événement marquera dans l'histoire du monde une ligne de démarcation entre une période de barbarie et une ère nouvelle où tous les hommes s'aimeront comme des frères.

Non, ne nous leurrons pas d'espérances fallacieuses ; l'homme, pendant le cours des siècles, s'est bien toujours trop montré semblable à lui-même ; s'il s'est civilisé, il n'est pas devenu meilleur, et celui qui en pourrait douter n'a qu'à le voir à l'œuvre aujourd'hui. La guerre actuelle, comme et plus que les autres, engendrera des haines terribles, dressera des barrières entre les nations, et l'humanité n'en sera que plus divisée et déchirée. Nous ne croyons pas à ce bonheur futur dont nous jouirons sans que nous ayons rien fait moralement pour l'obtenir. Nous sommes lassés à la fin de ces discours pathétiques, de ces lieux communs et de ces truismes qu'on nous sert sur ce sujet rebattu.

Cet avenir cependant peut ne pas être qu'un simple mirage ou une fiction, mais ce ne sont pas les batailles et les victoires de certaines armées qui nous y conduiront. Nous sommes convaincus, au contraire, que la question de la paix universelle n'aura pas avancé d'un pas si nous ne comprenons tous que nous avons notre vie morale à refaire, que nous devons retourner à certaines sources que nous avons abandonnées, que nous devons enfin chercher à réaliser ce que nous avons toujours par indolence ou par souci matériel considéré comme un rêve utopique. La Suisse, parce qu'elle est neutre et parce qu'elle peut, au milieu de la mêlée, conserver la lucidité et la sérénité de sa pensée, doit donner l'exemple.

Mais, pour ne pas tomber moi-même dans le défaut que je si-

gnalais plus haut, il importe de préciser : que devons-nous faire ? C'est ce que je me propose, si on le veut bien, d'étudier dans un prochain article. Je serai trop heureux si, par cet apostolat, je puis fournir aux personnes qui sentent en elles de l'héroïsme, l'occasion de le manifester et de pleinement se satisfaire. L'école, d'ailleurs, me semble hautement intéressée à la question.

A. SONNAILLON.

LE DOYEN BRIDEL ET LES ÉCOLES DE MONTREUX AU DÉBUT DE LA PÉRIODE VAUDOISE (Fin.)

Pour avoir une idée de ce qu'était la fréquentation au commencement du siècle passé, il faut consulter la liste des absences de l'école des Planches « faites par les élèves qui doivent la fréquenter ».

Dès la visite de 1809 au jour de la rentrée, à la Saint-Martin, sur 64 élèves, 17 n'ont pas paru à l'école de tout l'été. Quant aux autres, on ne peut pas dire, certes, qu'ils l'ont fréquentée. Ceux de première division n'étaient astreints qu'à deux écoles par semaine. Malgré cela, ils trouvent moyen de faire encore 51, 48, 46, 45, etc. absences sans congé, soit l'équivalent de 25 à 10 semaines. On se demande combien il en restait de ces semaines dans le semestre d'été. Les plus jeunes, qui n'étaient pas au bénéfice de la dispense, fournissent des chiffres fantastiques : 185, 183, 182 écoles manquées sans aucune justification, par congé ou maladie. Le nombre de ceux qui ont suivi régulièrement est infime : *rari nantes*.

Le total des absences sans congé se chiffre, pour la seule classe des Planches, par 4754, sans parler des dispenses d'été et des 17 qui ont cru pouvoir se dispenser du reste. Il faut reconnaître que nous avons fait quelque progrès depuis un siècle, puisqu'en 1911 une des classes de montagne de la commune des Planches déclarait à l'examen zéro absence sans congé pour toute l'année scolaire et un très petit nombre de congés.

Il ne faut pas s'étonner si de tels chiffres faisaient bondir le Doyen Bridel. En transmettant son rapport sur la fréquentation en 1810-11, il écrit :

« Je remets à l'honorable Municipalité des Planches la liste des absences de son école en lui faisant observer :

» 1^o Qu'il ne s'agit que de celles depuis la rentrée en automne jusqu'à la visite, faites sans permission.

» 2^o Que dans les écoles du Châtelard nous en passons 20 pendant ces 5 mois sans y faire attention.

» 3^o Que Vincent, fils de Jean-Daniel Chesse, garçon d'environ 15 ans et de la plus crasse ignorance, n'étant pas venu à la visite, je l'ai indiqué selon l'ordre reçu du Conseil académique, dans le rapport de votre école que je lui adresse.

» 4^o Que je ne puis pas tout faire, malgré ma bonne intention, et que si je ne

» suis pas soutenu vigoureusement par la Municipalité, votre école sera toujours
» moins fréquentée.

» 5^o Qu'ayant, d'après les règlements sur les écoles, les pouvoirs suffisants,
» la Municipalité n'a qu'à s'en servir en mettant de côté toute considération
» particulière pour forcer les négligens à rentrer dans le devoir, car, si au lieu
» d'avancer on recule, jamais le but n'est atteint. »

Votre dévoué pasteur,
PH. BRIDEL.

Ces réclamations, combien justifiées, ne paraissent pas avoir indisposé contre leur pasteur les autorités communales, si l'on en juge par le témoignage que les trois syndics lui rendent à l'occasion des visites d'Eglise.

Celui de 1812 nous paraît mériter d'être transcrit ici.

« Quelle paroisse, comme celle de Montreux, peut se glorifier d'avoir conduiteurs spirituels aussi distingués que ceux que nous avons le bonheur de posséder. Aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous vous donnons un témoignage aussi juste qu'honorables sur la manière dont ils exercent leurs fonctions pastorales. Messieurs Bridel, premier pasteur, et Mellet, diacre, remplissent leurs devoirs avec une capacité peu commune et un zèle infatigable.

« Si une conduite exemplaire jointe à la morale la plus pure prêchée dans les sermons et dans les catéchismes publics et particuliers, si visiter les écoles et les malades, si une charité éclairée envers les pauvres, si une surveillance toujours active sur les mœurs font partie des qualités essentielles des Bergers spirituels, ceux de ce troupeau les réunissent de manière à mériter toute la reconnaissance de cette Paroisse. Aussi n'a-t-elle qu'à invoquer les Bénédictions de l'Etre suprême sur leurs personnes et le prier de les conserver à cette Eglise dont ils sont chéris et pour laquelle ils sont un modèle vivant des vertus chrétiennes. »

Si flatteurs qu'ils fussent, ces compliments ne pouvaient suffire au consciencieux inspecteur. Il dut revenir à la charge à plusieurs reprises pour que les autorités communales se décident à faire respecter quelque peu le principe de la fréquentation obligatoire inscrit dans la loi. Mais il sut, dans cette période de transition, allier la patience à la fermeté en accordant du temps aux anciennes habitudes pour se plier aux nouvelles exigences, en se montrant généreux dans le compte des absences tolérées et en ne multipliant pas les rapports au Conseil académique. Ses efforts furent couronnés de succès et, sous sa direction intelligente, affectueuse et ferme, les écoles de Montreux se transformèrent avantageusement. En 1815 le Conseil paroissial lui rend, sur ce point, un témoignage de reconnaissance touchante. Il insiste dans son rapport sur « les soins, l'activité et le zèle avec lesquels Monsieur le Doyen Bridel contribue à l'éducation de notre jeunesse chérie, puis que surtout

on doit rendre ce témoignage honorable que l'instruction fait maintenant des progrès parmi nos jeunes gens d'une manière dont on n'a sans doute pas eu d'exemples au temps jadis ».

PAUL HENCHOZ.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES BELGES

Reçu encore : du Corps enseignant de Cortaillod ; pour les collègues belges fr. 12, pour les enfants fr. 6 ; du Corps enseignant de Dombresson fr. 24. Total, fr. 42.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Prix Vautier.** — Pour la première fois, ce prix vient d'être délivré à Berolle, à l'élève fille qui a fait la meilleure composition et qui a eu la meilleure conduite pendant l'année. Il a été institué, il y a deux ans, par Mme Vautier qui léguera à la commune de B. une somme de 5000 fr. dont les intérêts devraient être remis à titre de gratification à l'élève fille remplissant les conditions sus-indiquées.

Nous ne pouvons admirer sans réserve ce legs qui pourrait amener bien des ennuis, tant à la Commission scolaire qu'à l'instituteur qui seront chargés de désigner la bénéficiaire. Sera-t-il toujours facile d'apprécier la meilleure composition, et l'instituteur pourra-t-il toujours dire quelle est l'élève dont la conduite aura été la meilleure ? Cela ne pourra-t-il pas produire des jalousies, bien compréhensibles, surtout lorsqu'il s'agit d'une somme aussi importante pour des enfants ! En outre, les filles sont-elles seules capables de bien composer et de bien se conduire ? La testatrice n'aurait-elle pas mieux fait de chercher à faire plusieurs heureux en répartissant ce prix entre les sept ou huit meilleurs élèves de la commune ?

L. G.

** **Lausanne.** — *Ecole supérieure de commerce.* — Samedi 17 avril dernier, on a inauguré à Lausanne la nouvelle Ecole de commerce installée maintenant dans un superbe édifice de Beaulieu. L'Ecole, aujourd'hui déjà en pleine prospérité, va prendre un nouvel essor. Nous ne pouvons ici, faute de place, donner les nombreux discours qui y furent prononcés.

Après une prière de M. Meylan, pasteur, M. le conseiller d'Etat Dr Chuard, chef du Département de l'instruction publique, souhaite la bienvenue aux invités. Il rappelle que l'idée première de la construction dont nous fêtons l'achèvement est due à son prédécesseur, M. C. Decoppet, aujourd'hui conseiller fédéral. Il fait ressortir la large participation de la commune de Lausanne, qui a fourni gratuitement le terrain nécessaire, et exprime l'espérance que cette entente amicale de l'Etat et de la ville continuera, dans l'intérêt général.

M. Chuard félicite et remercie les architectes, MM. Schnell et Thévenaz. Il remercie également M. Bron, architecte de l'Etat, qui a assumé la surveillance de l'entreprise. Il remercie encore les entrepreneurs, au nombre de trente-neuf, et tous ceux qui ont collaboré à la construction. Puis il remet l'édifice au directeur de l'Ecole en faisant ses vœux pour la prospérité de celle-ci.

M. Ch. Viret-Genton, vice-président du conseil de l'Ecole, esquisse l'histoire de l'enseignement commercial à Lausanne. C'est à l'Ecole moyenne que cet enseignement débute et l'orateur rappelle à ce propos les noms de trois pédagogues distingués à qui nous devons les premiers progrès réalisés dans cette voie : Georges-Henri Borgeaud, Samuel Cuénoud et Louis Roux. M. Viret-Genton remercie, au nom du conseil de l'Ecole, le directeur et les membres du personnel enseignant.

On entend ensuite M. Blaser, directeur, qui retrace l'histoire de l'Ecole. C'est le 17 novembre 1900 que le Grand Conseil institua l'Ecole supérieure de commerce, qui jusqu'alors avait constitué une section supérieure de l'Ecole industrielle cantonale. L'Ecole eut un rapide développement, facilité par l'Etat qui lui témoigna toujours un très vif intérêt et par des professeurs de mérite, au nombre desquels l'orateur cite M. Samuel Cuénoud, M. Louis Pelet, qui assuma la direction pendant cinq ans, et M. Morf, qui lui succéda. M. Blaser nous dit ensuite le but de l'Ecole, qui cherche à donner aux élèves tout d'abord une culture générale solide et ensuite une bonne instruction professionnelle. Elle leur inculque aussi les principes qui doivent être ceux du négociant honnête, probe, plaçant au-dessus de tout le respect de la parole donnée.

M. le municipal Burnier, parlant au nom de la ville, se félicite du groupement dans un quartier aussi admirablement orienté pour cela de trois édifices scolaires importants : l'Ecole primaire de Beaulieu, l'Ecole de commerce et la future Ecole de médecine. Maintenant que l'Ecole de commerce est définitivement logée et dans une maison modèle, M. Burnier espère que l'Etat n'oubliera pas les collèges classique et scientifique, qui attendent leur tour.

LUCERNE. — Jubilé de M. Carl Spitteler. — Le 24 avril, le poète Carl Spitteler a célébré à Lucerne le 70^e anniversaire de sa naissance. Beaucoup de nos concitoyens lui ont adressé l'expression de leur sympathie. M. Spitteler appartient aussi un peu à la Suisse romande car, il y a une trentaine d'années, il a enseigné, pendant deux années, l'allemand et les langues anciennes aux élèves du Progymnase de Neuveville, qui ont gardé de leur professeur le meilleur des souvenirs. (Lire dans le prochain numéro de l'*Educateur* un article sur notre grand poète national.)

FRANCE. — Ce que les soldats attendent de l'école. — Pas un jour qui n'apporte en ce moment dans nos écoles des lettres de soldats qui font la joie et la fierté de leurs destinataires : on les lit tout haut, on les passe d'une classe à l'autre et on les conserve pieusement comme un souvenir de ces temps où, tandis que les hommes combattaient pour la France, les enfants travaillaient de tout leur cœur pour que les soldats n'eussent pas trop froid au cours du rude hiver.

Ah ! ces lettres, qu'elles nous révèlent de choses, qu'elles nous montrent bien le fond éternel du cœur humain où se retrouvent toujours les mêmes sentiments, qui font naître les mêmes sourires et couler les mêmes larmes !

Elles sont venues de tous les points, ces lettres : du front, des dépôts, des ambulances, et disent la pensée constante de ces soldats qui, au long de tant de jours passés loin des leurs, dans la solitude des nuits de garde, dans l'immobile attente au fond des tranchées, ont souvent rêvé le retour au foyer et revu la maison, la mère travaillant sous la lampe à côté des petits, le berceau où dort le

dernier né, tout le cadre familier d'un bonheur dont on ne soupçonne jamais le prix infini tant qu'on n'en est pas privé.

Un mot d'enfant épingle sur un passe-montagne suffit à l'évoquer et fait renaître peut-être le courage et l'espoir prêts à fléchir dans les heures où il faut savoir patienter ou attendre.

Ils ne reviendront pas tous, hélas ! les pères de nos enfants et il y a déjà des orphelins autour de nous. Combien de droits nouveaux ils ont à plus de tendresse, plus de bonté que jamais. Dans les lettres que je lis, j'entends l'appel des pères qui nous confient leurs fils, leurs filles et qui comptent aussi sur nous pour soutenir les mères, pour leur dire le mot qui encourage, pour leur tendre une main fraternelle, pour les aider à supporter dignement l'absence de ceux qu'elles aiment, pour les consoler si la grande douleur les frappe.

Oui, vous toutes, institutrices de France, qui envoyez là-bas les travaux de vos petites filles et leurs baisers enfantins, votre rôle obscur s'ennoblit aujourd'hui de tout ce que vous y mettrez de maternité profonde et vraie et vous n'aurez fait votre devoir que lorsque votre bonté active aura fait comprendre à tous quelle place l'école peut occuper auprès de la famille et dans la patrie.

(*L'Education enfantine.*)

JURA BERNOIS. Pro Memoriam. — Nous reproduisons les vers suivants publiés par M. F. Jabas, instituteur à l'Ecole primaire supérieure de Court :

A Pierre Billieux.

Maître épris de science et d'amour plus encore
Pour tout ce qu'est le bien dans ce monde pervers,
Ton cœur savait s'ouvrir à l'espoir et se clore
Sur les sillons sanglants creusés par le revers.

Tu fus pour nous l'ami plus âgé qu'on honore,
Tu guidas nos penchants, condamnas nos travers
Lorsque pour notre joie Euclide et Pythagore
Nous laissaient des loisirs par ta bonne âme offerts.

Aguerri par la lutte et par l'expérience,
Sans commettre jamais la moindre défaillance,
Tu traças devant nous le chemin du devoir.

Aussi nous rappelant tes travaux et tes veilles,
Avons-nous bien compris qu'il te plût de pouvoir
Dans ta douce retraite aimer tant les abeilles.

A Joseph César.

Maître épris d'idéal ainsi que des merveilles,
Donnant à la nature un charme séduisant,
Ta pensée eut l'éclat des aurores vermeilles
Et toute la chaleur des midis ravissants.

Ta parole toujours fut un chant pour l'oreille,
Aussi bien à l'ouïr jasant ou devisant,
Qu'à tes graves leçons, quand Racine ou Corneille
Nous offraient les trésors où nous allions puisant.

Tu mis à te donner plus d'ardeur qu'aucun autre ;
Ce qui faisait vibrer ton cœur venait au nôtre
Y versant les parfums de ta grande bonté.

Comme un flambeau ton âme éclaira ta carrière,
Jusqu'à l'heure où l'appel lui parvint de monter
Dans l'au-delà noyé d'éternelle lumière.

* * *

Nous vous avons perdus dans un court intervalle,
L'implacable destin nous montrant ce que valent
Nos protestations, nos tristesses, nos pleurs.
Nous vous avons perdus, amis dont l'existence
A partagé longtemps une besogne intense,
Au même champ semé de ronces et de fleurs.

Depuis, votre labeur n'a plus connu de bornes,
Vous avez eu vos jours de soleil, vos jours mornes,
Dans l'accomplissement du devoir jusqu'au bout ;
Et vous êtes partis, nous laissant votre exemple,
Aussi sacré pour nous que la lampe d'un temple,
Pour les yeux recueillis des croyants à genoux.

Vous nous avez quittés, le souvenir demeure,
Comme le compagnon fidèle de toute heure,
Que ne pourrait toucher l'injure de l'oubli,
Car un vœu désormais nous suivra dans nos luttes,
Celui de devenir, autant que vous le fûtes,
D'intègres citoyens, des hommes accomplis.

BIBLIOGRAPHIE

Mme Hautesource. *Merveilleuses aventures du prince Cocolet*, illustré de 6 dessins hors texte en couleur, de J. Geisseler. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, éditeurs, 1915.

Tout le monde connaît, en Suisse romande, les charmants récits à l'usage de la jeunesse de Mme Hautesource. A une collection d'ouvrages déjà riche (9 volumes), l'auteur genevois vient d'ajouter ses *Merveilleuses aventures*, qui feront les délices de nos enfants. Ils liront ces 208 pages avec le plus vif intérêt. L'ouvrage est à recommander à toutes nos bibliothèques populaires ou scolaires.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Mère et enfant.

« Je possède, dit la mère,
Deux bluets d'un bleu si doux
Que ceux des champs sont jaloux.
Qui devine le mystère?... »

L'enfant dit en riant : « Oh! moi je m'y connais.
Mes deux yeux sont tes deux bluets. »

« J'ai toujours fraîche et vermeille,
Une fleur qui sait parler,
Et sourire, et m'appeler;
C'est bien une autre merveille. »

L'enfant dit en touchant ses lèvres : « M'y voici !
Ta fleur sait t'embrasser aussi. »

« J'ai, sans qu'on y prenne garde,
Un collier qui n'est pas d'or,
Mais plus précieux encor :
Mon cou nuit et jour le garde. »

— « Ton collier, dit l'enfant, je ne m'y trompe pas,
Est fait de mes deux petits bras. »

« Je possède une autre chose
Sans laquelle je mourrais,
Quand même, je garderais
Collier, bluets, fleur qui cause... »

L'enfant dit, tout ému d'amour et de bonheur :
— « Cette fois, mère, c'est mon cœur. »

(*Les Maternelles.*)

Mme SOPHIE HUE.

LEÇONS DE CHOSES (Suite).

VOCABULAIRE : *Les mots en italique, écrits au singulier.*

Les vêtements¹.

I. Pour recouvrir notre corps et le garantir contre le froid, nous portons des vêtements. Nos *habits* doivent être *chauds* en hiver et *légers* en été.

Nous tirons nos vêtements du règne *animal* et du règne *végétal*. Les animaux nous fournissent la *laine* et la *soie*. Les végétaux nous procurent le *coton*, le *lin* et le *chanvre*.

La laine vient de la *toison* des *moutons*. La *soie* est filée par le *ver-à-soie*. Le *coton* est fourni par le *cotonnier*, arbre des pays chauds. Le *lin* et le *chanvre* sont retirés de *plantes* de nos contrées.

¹ Voir *Educateur* 1914, N°s 48 et 49.

II. Les *hommes* portent des *pantalons*, des *gilets*, des *vestes*, des *redingotes* et des *manteaux*. Ces vêtements sont fabriqués par le *tailleur* avec des *étoffes* de *drap* plus ou moins épaisses.

Les *dames* sont vêtues de *jupons*, de *jupes* et de *corsages*; ces habits sont coupés et cousus par les *couturières*. Les étoffes sont plus légères pour les vêtements de femmes que pour les vêtements d'hommes.

Les étoffes sont tissées par les *tisserands*. On en fabrique aussi beaucoup à l'aide de *machines*.

DICTÉES. I. Nous portons des vêtements pour garantir notre corps contre le froid. Nous avons des vêtements légers en été. Durant l'hiver nos habits sont plus épais et plus chauds. Les vêtements sont faits de laine, de soie, de coton, de lin et de chanvre. Ces matières sont fournies par les animaux et par les végétaux.

II. Les vêtements d'homme sont confectionnés par le *tailleur*. Ce sont les *pantalons*, les *gilets* et les *habits*, qu'on appelle aussi *vestes* ou *redingotes*. Les *habits* de femmes sont cousus par les *couturières*. Il y a des *jupons*, des *jupes*, des *corsages*, des *jaquettes* et des *manteaux*. Les étoffes sont tissées par les *tisserands* ou à l'aide de *machines*.

Les coiffures.

Nous couvrons notre tête avec des *coiffures*, pour l'abriter contre l'ardeur du *soleil* en été et la préserver du *froid* durant l'*hiver*. Ces coiffures sont de plusieurs sortes et de différentes formes. Ce sont des *bonnets*, des *casquettes*, des *bérets*, des *chapeaux*, des *casques*, des *képis*, etc. Les chapeaux d'été sont faits de *paille* ou de *crin*; ils sont *légers*. Les chapeaux et toutes les coiffures d'hiver sont *épais* et *chauds*; ils sont faits de *feutre*, de *velours* ou de *drap*. Les coiffures sont fabriquées par le *chapelier* et garnies de rubans, de plumes et de fleurs par la *modiste*.

DICTÉE. Nous portons des coiffures pour couvrir notre tête. Les chapeaux d'été sont faits de paille. Ils sont légers. Ils nous abritent contre l'ardeur du soleil. Les coiffures d'hiver sont chaudes. Elles sont faites de feutre, de laine, de drap et de velours. Elles nous préservent contre le froid.

Les chaussures.

Nous portons des *chaussures* pour préserver nos pieds contre le froid, les pierres, les épines, les piqûres ou les morsures des animaux nuisibles.

Les chaussures de maison sont faites de *drap*, de *feutre*, de *laine* ou de *velours*; ce sont des *pantoufles*. Les chaussures de travail et de sortie sont fabriquées avec du *cuir*; ce sont des *souliers*, des *bottines* et des *bottes*.

Le *tanneur* fabrique le cuir avec la *peau* des animaux domestiques. Le *cordonnier* fait ensuite les chaussures avec le cuir.

DICTÉE. Les souliers préservent nos pieds contre le froid, les pierres, les piqûres ou les morsures des animaux. Les souliers sont faits de cuir par le *cordonnier*. Le cuir est fabriqué par le *tanneur* dans les *tanneries*. A la maison nous portons des pantoufles.

La robe.

La robe est un vêtement de dame. Elle est formée de trois parties principales : le *corsage*, les *manches* et la *jupe*. Le corsage de la robe recouvre le *tronc*. Les manches protègent les *bras*. La jupe enveloppe les *jambes*. Quelquefois le corsage de la robe est séparé de la jupe. Mais, chez les petites filles surtout, la robe forme un seul vêtement, corsage et jupe réunis à la taille par une *ceinture*.

La robe est faite d'étoffe de coton, de laine ou de soie. Elle porte des *boutons*, des *agrafes* (pressions) et des *garnitures* (rubans, dentelles, galons, passementeries). La couturière coud la robe au moyen d'*aiguilles* et de *fil*.

Les robes d'enfants et de jeunes filles sont de couleurs *claires* et gaies : blanc, bleu, rose, etc. Les dames âgées portent des robes *sombres*, de couleur noire, brune ou grise.

DICTÉE. La robe est un vêtement de dame. Elle a un corsage, des manches, une ceinture et une jupe. La robe est faite d'étoffe de coton, de laine ou de soie. La couturière coupe le tissu avec ses ciseaux et coud les pièces au moyen d'aiguilles et de fil. La fillette porte des robes blanches, roses ou bleues. Les dames ont des robes de couleurs plus sombres.

Le chapeau.

Le chapeau est une *coiffure*. Il préserve notre tête en été contre les ardeurs du soleil. En hiver, il nous protège contre la pluie, la neige et le froid.

Le chapeau se compose du *fond* et du *rebord*, que l'on appelle aussi *la passe* dans les chapeaux de dame. Le fond, qui doit entourer la tête, est de forme *arrondie*. Le rebord est *plat* ou *relevé*. A l'intérieur du chapeau se trouve une légère bande de cuir, de peau ou d'étoffe qui se nomme la *coiffe*. Le chapeau d'homme est orné d'un simple *ruban*. Le chapeau de dame porte des noeuds de ruban, des *fleurs* ou des *plumes*.

Les chapeaux sont confectionnés par le *chapelier* avec de la *paille*, du *feutre* ou du *crin*. Ils sont ornés par les *modistes*.

L'enfant poli se découvre dans la rue pour saluer. Il enlève aussi son chapeau à la maison pour manger et pour travailler.

DICTÉE. Le chapeau est une coiffure. Il se compose du fond, du rebord et de la coiffe. Les chapeaux sont confectionnés par le chapelier avec de la paille, du crin et du feutre. Ils sont ornés par les modistes. Un garçon poli enlève son chapeau pour saluer.

Le soulier.

Le soulier est une chaussure. Il protège nos pieds contre le froid, les pierres du chemin, les piqûres des insectes ou les morsures des animaux.

Le soulier a plusieurs parties qui sont : la *semelle*, le *talon*, l'*avant-pied* et les *quartiers*. Le soulier est fait de *cuir* par le *cordonnier*. L'artisan coupe le cuir avec son *tranchet*, il le coud avec son *alène* enfilée de *ligneul* et cloue ensuite la semelle avec des *clous* courts et fins, mais solides.

L'enfant soigneux *cire* chaque jour ses souliers avec du *cirage*. Dans la rue, il évite la boue et les flaques d'eau, afin que sa chaussure se conserve propre.

DICTÉE. Le soulier est une chaussure. Il se compose de quatre parties qui sont : la semelle, le talon, l'avant-pied et les quartiers. Le cordonnier fabrique

les souliers avec du cuir, du ligneul et des clous. Un enfant soigneux cire chaque jour ses souliers. Dans la rue, il évite la boue et les flaques d'eau.

C. ALLAZ-ALLAZ.

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

La Léventine.

La région dont Bellinzone est la capitale, c'est la Léventine. Mot évocateur de toute l'Italie, de tout le Midi et de tout l'Orient! Et cependant, cette région est âpre et l'on comprend la hâte de ses eaux. La vallée centrale est traversée par le cours du Tessin. Le caractère du paysage n'a tout d'abord rien de méridional; nous sommes encore dans les grandes Alpes. Au nord, de hautes vallées nues, où l'herbe est rare, où les éboulis menacent les cabanes et couvrent les rives de lacs morts, où de petits glaciers s'incrètent aux bosses des sommets. Ces Alpes tessinoises ont un aspect boréal : nulle part ailleurs, dans les montagnes suisses, on n'éprouve aussi fortement des sensations de froid, de solitude et de stérilité.

Mais la descente se fait plus rapide et plus régulière : à mesure que s'abaisse la route large, il semble que les montagnes se redressent pour nous écraser. Il n'y a presque plus de sapins ni de chalets en bois, mais des châtaigniers et des cabanes en pierres sèches recouvertes d'ardoises, et puis des campaniles, des églises aux façades roses, des villages aux masures blanches serrées les unes contre les autres, et puis enfin des chapelles et des calvaires ornés de fresques qui font des taches rouges, vertes et bleues. De gros rochers noirs, comme éclaboussés d'asphalte, attristent toute la vallée et lui donnent une apparence barbare qui efface les premières impressions italiennes. — G. DE REYNOLD.

VOCABULAIRE. Léventine, Bellinzone, âpre, les éboulis, s'incruster, l'aspect boréal, éprouver, la stérilité, la sensation, la descente, s'abaisser, se redresser, le châtaignier, le campanile, la fresque, éclaboussé, l'asphalte, l'apparence.

Orthographe d'usage. Le campanile, le clocher, la flèche, la tour, le beffroi, le minaret, le clocheton.

GRAMMAIRE. *Mots invariables : étude de la conjonction.* *Et, ni* sont les principales conjonctions de coordination unissant entre elles les propositions indépendantes. *Si, comme, quand, que* (et ses composés) sont des conjonctions de subordination, unissant les subordonnées à la principale.

La conjonction sert à unir deux mots, deux propositions, deux phrases.

NOTA. Pour le degré intermédiaire : 1^{er} alinéa seulement.

P. CH.

Le Tessin.

La terre tessinoise est presque entièrement couverte de roches. Elle est donc stérile; seuls le fond des vallées, les rivages des lacs et les champs du Mendrisotto, au sud du pays, ont quelque fertilité. Tout le reste est écrasé par la montagne. L'habitant doit vivre de peu : les ressources matérielles et les ressources morales, le blé et les traditions lui manquent. Il n'a de la fécondité italienne et de l'activité helvétique, il n'a de l'histoire italienne et de l'histoire suisse que

des fragments, et sa république est assise au seuil de l'une et de l'autre de ces nations prospères. Voilà pourquoi un voyage dans le Tessin, malgré les lacs et le ciel, et les pêchers en fleurs, et les vignes en guirlandes, est si riche en impressions mélancoliques.

Le Tessin a donné son nom au pays qui forme, avec les vallées grisonnes du sud, la Suisse italienne. Nous avons perdu l'Ossola et la Valteline, mais nous avons gardé ces baillages d'outre-monts que gouvernèrent si rudement jadis les pays des Waldstaetten. Et ces baillages, heureux destin, sont devenus libres : ils sont une république dont le blason coupé de gueules et d'azur, est surmonté d'une couronne murale sur laquelle resplendit, de rayons entourée, la croix de l'Alliance. — G. DE REYNOLD.

VOCABULAIRE. Tessin, Mendrisiotto, les ressources, les traditions, la fécondité, le fragment, Ossola, Valteline, le baillage, outre-monts, Waldstaetten, le blason, l'Alliance.

GRAMMAIRE. *Mots invariables : récapitulation.*

Permutation. Verbes au plus-que-parfait ; soulignez les mots invariables.

P. Ch.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

Dictées sur l'astronomie, d'après Flammarion. (Suite.)

Les comètes.

A quelques exceptions près, les astronomes anciens ont regardé les comètes soit comme des météores atmosphériques, soit comme des phénomènes célestes tout à fait passagers. Pour les uns, ces astres étaient des exhalaisons terrestres, s'enflammant dans la région du feu; pour les autres, c'étaient les âmes des grands hommes qui remontaient vers le ciel et qui livraient notre pauvre planète, en la quittant, aux fléaux dont elle est si souvent atteinte.

On comprend qu'avec de pareilles idées, la détermination des mouvements cométaires dut être assez négligée. C'est grâce aux efforts de Tycho-Brahé d'abord, puis de Newton et de Halley, des astronomes modernes surtout qu'elle s'est élevée au rang de la théorie admise aujourd'hui :

Les comètes sont des masses nébuleuses, extrêmement légères, dont le noyau peut être solide ou formé d'aérolithes solides, portés jusqu'à l'incandescence au périhélie, mais dont la partie principale est formée de gaz, dans la composition chimique desquels dominent les vapeurs de carbone.

Isolées dans les profondeurs de l'espace, ces masses prennent naturellement la forme sphérique ; elles sont dépourvues de queue, de chevelure et d'aigrettes. Mais, lorsqu'elles arrivent dans les régions ensoleillées, étant plus sensibles que les massives planètes à l'action calorique et magnétique du soleil, elles se dilatent et leurs vapeurs s'échappent en jets vers l'astre radieux. Repoussées de chaque côté, ces vapeurs forment la trainée caudale. C'est l'électricité qui paraît jouer le principal rôle dans tous ces effets.

Remarque. La grande comète de 1843 avait une queue absolument droite et mesurant au moins 80 millions de lieues de longueur.

a) Définissez les expressions : *météores atmosphériques, exhalaisons terrestres, aérolithes solides, jusqu'à l'incandescence, périhélie, trainée caudale.*

b) Expliquez la fonction des mots : *exhalaison, cométaire, aérolithe, périhélie, ensoleillé, calorique, caudal*.

RÉDACTION : La comète de Halley.

Les étoiles fixes.

L'espace où brillent les étoiles fixes paraît entièrement vide de matières visibles, à l'exception des fragments nébuleux, cométaires ou météoriques qui circulent ça et là dans ces vides immenses. Trois mille sept cents systèmes, comme notre système solaire, tiendraient dans l'espace qui nous isole de l'étoile la plus rapprochée. Qu'une épouvantable explosion ait lieu dans cette étoile, et que le son puisse traverser le vide qui nous en sépare, ce son n'emploiera pas moins de trois millions d'années pour arriver jusqu'à nous.

Il est presque merveilleux d'apercevoir les astres à une pareille distance! Quelle admirable transparence que celle de ces immenses espaces où la lumière peut, sans s'épuiser, passer à travers cent mille millions de millions de kilomètres! Autour de nous, dans l'air épais qui nous environne, les montagnes sont déjà obscures et difficiles à distinguer à trente lieues. Quelle ne doit pas être la ténuité, la raréfaction extrême du milieu éthéré qui remplit les espaces célestes!

Parmi l'innombrable armée des étoiles qui scintillent dans la nuit infinie, le regard s'arrête de préférence sur celles qui sont le plus éclatantes et sur certains groupes qui font pressentir obscurément un lien mystérieux entre ces mondes. Ces groupes ont été remarqués de bonne heure, même par les races d'hommes les plus grossières; ils ont reçu des noms empruntés d'ordinaire au règne organique et qui donnent une vie fantastique à la solitude et au silence des cieux; ce sont, entre autres, le Chariot ou Grande Ourse, les Pléiades, Orion, le Bouvier, etc.

DEVOIR : Définissez les expressions : *nébuleux, météore, ténuité, raréfaction, éthéré, scintiller, règne organique, vie fantastique, de bonne heure*.

RÉDACTION : Mon étoile.

A. GRANDJEAN.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE
A L'ÉCOLE PRIMAIRE (Suite.)¹

Les tubercules : la pomme de terre.

1^o *Caractères extérieurs.*

a) Noter, à la surface du tubercule, l'existence de bourgeons plus ou moins développés, logés chacun au fond d'une petite dépression.

b) Remarquer que cette surface est formée d'une mince « pelure » (composée de liège) qui s'enlève facilement lorsque la pomme de terre est cuite ou très jeune.

c) Découper une rondelle (transversalement, dans une pomme de terre longue) et noter, sous le liège, quelques faisceaux vasculaires, bien visibles si la rondelle est mince et examinée par transparence.

¹ Voir *l'Éducateur* N^os 5, 11, 14 et 17.

d) Placer quelques gouttes d'eau sur la coupe et la frotter avec le doigt : on obtient un liquide laiteux qui, mis sur une lame de verre, abandonne un dépôt blanc de féculle, bleuissant par l'eau iodée¹.

e) Conclure des observations précédentes que les tubercules sont des renflements de la tige souterraine qui ont accumulé des réserves nutritives².

2^o *Extraction de la féculle.*

a) Râper une pomme de terre, ou simplement l'écraser sur une planchette avec un marteau, puis mettre la pulpe dans un sachet de toile et la presser ; on obtient un liquide qui se colore lentement au contact de l'air : c'est le *suc cellulaire* qui, avec les grains de féculle, remplissait les cellules du tubercule.

b) Laver ensuite la pulpe, en la laissant dans le sachet. Pour cela, la malaxer dans un vase rempli d'eau pendant 5 à 10 minutes. Cette eau, abandonnée au repos, dépose la féculle qu'elle tient en suspension. Au bout de quelques heures, décanter le liquide clair et laisser sécher la féculle.

3^o *Développement de la pomme de terre.*

a) Remarquer, à la fin de l'hiver, que les tubercules conservés à la cave commencent à développer leurs bourgeons.

b) Enterrer à demi un tubercule dans un pot à fleur rempli de sable (qu'on maintiendra humide en plaçant le pot sur une assiette creuse remplie d'eau.)

c) Noter que chaque bourgeon donne une tige grêle sur laquelle apparaissent des racines, puis des feuilles, et que celles-ci, d'abord jaunâtres, verdissent peu à peu si l'expérience est faite en pleine lumière.

d) De temps en temps (chaque semaine, par exemple), arracher la pomme de terre, puis la remettre en place — avec précaution, pour ne pas endommager les racines — noter ainsi les phases successives de son développement : on verra que certains rameaux souterrains se renflent, pendant que le tubercule se flétrit en abandonnant à la plante nouvelle les réserves alimentaires qu'il contient.

e) Je recommande de faire l'expérience avec deux pommes de terre (mises dans deux pots), qu'on maintiendra l'un à la lumière, l'autre dans l'obscurité, afin de se rendre compte du rôle que le soleil joue dans la vie de la plante.

f) On pourra aussi placer une pomme de terre dans des conditions de vie très défavorables : dans une petite boîte en bois — incomplètement close — et mise à la cave ou dans tout autre milieu humide. Le développement sera très lent et incomplet : tiges, feuilles et racines seront atrophiées, et on verra chaque bourgeon donner un petit tubercule.

(A suivre.)

P. CHAUDET.

¹ Teinture d'iode étendue de 5 à 10 fois son volume d'eau.

² Si l'on dispose d'un microscope, on pourra faire, avec un rasoir, quelques coupes minces dans la pomme de terre, et examiner l'une des plus fines : on verra des cellules remplies de grains de féculle.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

Orfèvrerie — BIJOUX FIX — argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre,

marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

Librairie DELACHAUX & NIESTLÉ S.A., NEUCHATEL (Suisse)

COLLECTION D'ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

La COLLECTION D'ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES a été fondée en 1906 par M. PIERRE BOVET. Dès l'ouverture de l'*Institut J.-J. Rousseau* à Genève, en 1912, celui-ci a décidé de continuer sous ses auspices la série de volumes inaugurée par son directeur. En 1913, la *Société belge de Pédo-technie* a bien voulu, elle aussi, accorder son patronage à la COLLECTION, qu'elle considère comme un de ses organes.

La COLLECTION D'ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES comprend des volumes in-8° et des volumes in-16.

En vente :

BADEN-POWELL. Eclaireurs	2.50
D^r O. DECROLY. L'initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs.	2.25
JOHN DÉVEY. L'école et l'enfant. Introd. par Ed. Claparède.	2.50
M. EVARD. L'adolescente. Etude de psychologie expérimentale	5.—
F. W. FCRSTER. L'école et le caractère (4 ^e édition refondue)	3.50
D^r PAUL GODIN. La croissance pendant l'âge scolaire	4.—
AUG. LEMAITRE. La vie mentale de l'adolescent et ses anomalies	3.—
Les leçons de français dans l'enseignement secondaire	2.50
M. MONTESSORI. Les <i>Case dei Bambini</i>	épuisé
R. NUSSBAUM. Le problème de l'école secondaire	2.—
GEORGES ROUMA. Pédagogie sociologique	6.—

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « **L'EDUCATEUR** ».



MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS



*coupe
moderne et
façon soignée
en
DRAPERIE
bonne qualité.*

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

Excellent Coupeurs

*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %
*à 30 jours aux
Instituteurs
de la S. P. V.*

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS 1878-1889-1900	St-LOUIS E.U.A. 1904	MILAN 1906	BRUXELLES 1910
--------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2
Vevey, rue du Lac, 11
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOU^T CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputée, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

— EN TOUS GENRES —

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRERES (S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{me} ANNEE. — N° 19



LAUSANNE — 8 Mai 1915.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable..

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Librairie H. DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

Langue allemande. *Die deutschen Klassiker*

Eine Sammlung von billigen Schulausgaben
mit Einleitungen und Anmerkungen

Wilhelm Tell von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris).....	1 Fr.
Die Jungfrau von Orleans von Prof. Loiseau (Toulouse).....	1 Fr.
Faust von Prof. Morel. (Paris).....	1 Fr.
Hermann und Dorothea von Prof. Meneau (Paris).....	1 Fr.
Egmont von Prof. Loiseau (Toulouse).....	1 Fr.
Iphigenie von Prof. Souillart (Lycée Lakanal, Sceaux).....	1 Fr.
Prinz von Homburg von Prof. Hagen (Lycée de Toulouse).....	1 Fr.
Wallenstein von Prof. Loiseau (Toulouse), (volume double).....	2 Fr.
	VIENT DE PARAITRE
Maria Stuart von Prof. Beley (Paris).....	1 Fr.
	EN PRÉPARATION
Götz von Berlichingen von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris).	

SYSTEMATISCH GEORDNETE *GESPRÄCHSTOFFE*

und Angebahntes Notizbuch (Vocabulaire Allemand-Français)
par M. MARCEL MATHIS, Professeur au Lycée St-Louis.

*Nouvelle édition entièrement recomposée avec la traduction
française en regard.*

Un volume in-16, cartonné toile souple 2 fr. 50

Langue Anglaise VIENT DE PARAITRE

Practical Word-Book

Vocabulaire Anglais-Français

classé méthodiquement. Révision du vocabulaire acquis
(avec les idiotismes et les proverbes anglais)

par **Douglas Gibb**

Professeur au Lycée St-Louis et à l'Ecole Coloniale, Chargé de Conférences à l'Ecole Polytechnique. Un vol. in-16 cartonné toile souple 2 fr. 50

VIENT DE PARAITRE

Handbook of Commercial English

The Industrial and Colonial World par

G.-H. Camerlynek

Professeur au Lycée St-Louis. Ancien professeur à l'Ecole Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie (Paris)
et à l'école Supérieure de Commerce de Nancy,

A. Beltette

Professeur au Lycée, à l'Ecole Supérieure de Jeunes filles et à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Tourcoing.

Un volume de 288 pages, cartonné toile 3 fr.

LANGUE ESPAGNOLE

Nouvelle méthode pour l'enseignement de l'Espagnol
par **M.M. E. Dibie**, Agrégé de l'Université, Professeur aux Lycées

Carnot et Henri IV et **A. Fouret**, Agrégé de l'Université, Professeur du Lycée d'Annecy.

Primeros Pinitos, (classes de 1^{re} année) 1 vol. in-8 carré de 244 pages, relié toile, orné d'un grand nombre d'illustrations, 3^e édition..... 3 fr.

Andando, (classes de 2^{me} année) 1 vol. in-8 carré de 300 pages, cartonné toile, orné d'illustrations spéciales de Victor Ramond 3 fr. 25

Por España, (classes de 3^{me} année)

EN PRÉPARATION

N. B. Tous nos ouvrages sont en vente à la Librairie Payot et Cie, de Lausanne.

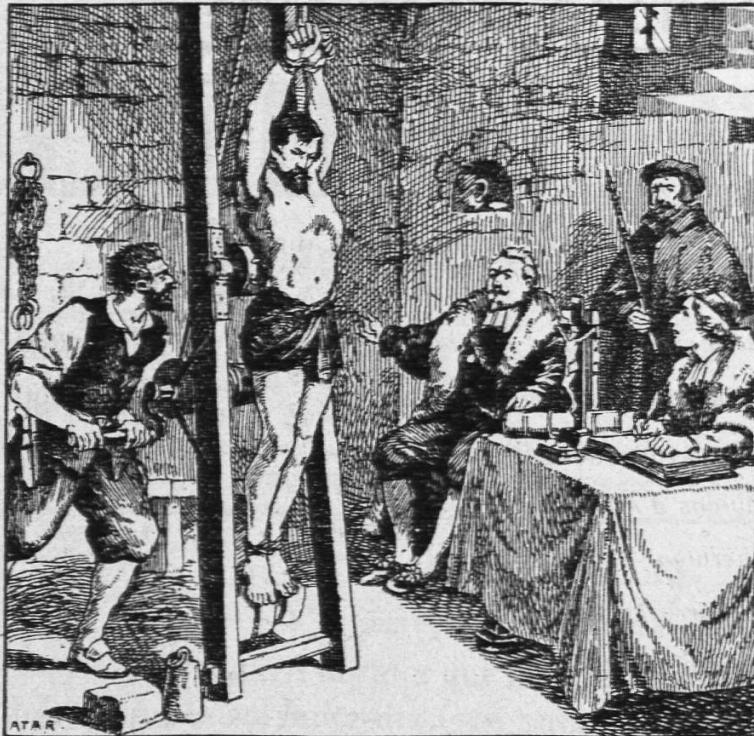
COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE

II^{me} PARTIE

Par le professeur Henri ELZINGRE

90 illustrations inédites de Ed. Elzingre

PRIX : Fr. 2.—



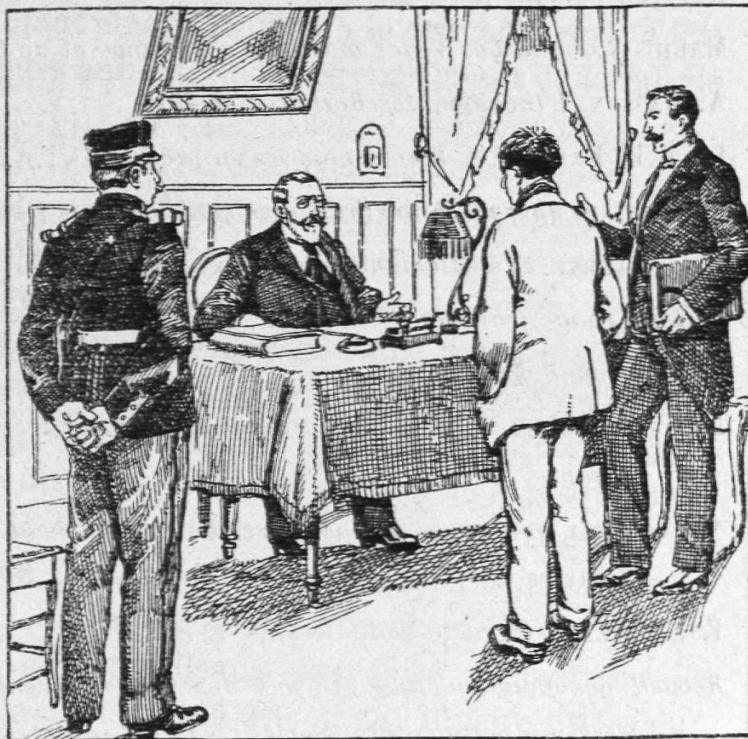
Spécimen des illustrations : *La Justice autrefois*.

C'est ce que fait excellem-
ment le *cours* du professeur
Henri Elzingre. La II^{me} partie
de ce *cours*, que nous an-
nonçons, est consacrée à nos
institutions fédérales. En
voici le détail :

Formation de la Confédé-
ration suisse. Les cantons.
— Constitutions cantonales.
— Les différentes sortes de
gouvernement. — Les auto-
rités législatives fédérales.
— Le Conseil fédéral. — Le
Président de la Confédéra-
tion. — Le Département po-
litique. — Départements de
l'Intérieur, de Justice et Po-
lice, Militaire, des Finances
et des Douanes, du Com-
merce, de l'Industrie et de
l'Agriculture, des Postes.
Télégraphes, Téléphones et
Chemins de fer. — Le Tribu-
nal fédéral. — La Cour pé-
nale — Organisation et ser-
vice militaires. — Service
complémentaire et Taxe mi-
litaire. — La Constitution
fédérale. — Les droits et les
devoirs des citoyens. — La
Patrie. — Le Patriotisme.

Prière de nous demander un numéro
spécimen qui vous parviendra franco par
retour du courrier, contre remboursement
de Fr. 2.—.

L'apparition de cet ouvrage
a été saluée d'un soupir de
soulagement par tous ceux
qui, chez nous, ont à ins-
truire les futurs citoyens.
Certes, si un enseignement
a été ingrat jusqu'à ce jour,
c'est celui de l'instruction
civique, auquel les « jeunes
élèves » ont accoutumé de
faire grise mine. Et ce n'était
pas par antipatriotisme, par
indifférence pour nos insti-
tutions, mais c'est qu'on s'y
était bien mal pris pour leur
rendre cette « discipline » in-
téressante et pour la leur
faire aimer. On la leur ren-
dait aussi abstraite et lointaine
que s'il s'était agi de la
philosophie platonicienne,
alors qu'il aurait fallu la
leur rendre présente, vivante,
concrète et suggestive par
une méthode intelligente,
allant du connu à l'inconnu,
de la famille à la commune,
puis au district, puis au
canton, et enfin à la Confé-
dération, — et, surtout, par
une illustration documen-
taire abondante, originale,
mettant sous les yeux les
choses et les gens dont on
parle, dans leurs milieux
naturels.



Spécimen des illustrations : *La Justice aujourd'hui*.

Edition ATAR, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE} LAUSANNE

Publications d'actualité :

Von Einem Deutschen. <i>J'accuse!</i> (en langue allemande)	4.—
W.-BARNES STEVENI. <i>L'armée russe telle qu'elle</i>	2.—
*** <i>L'armée allemande telle qu'elle est</i> , par un officier anglais y ayant servi.	2.—
EMILE WAXWEILER. <i>La Belgique neutre et loyale</i>	2.50
M. BUTTS. <i>Héros! Episodes de la Grande Guerre</i>	3.50
THÉODORE BOTREL. <i>Les Chants du Bivouac</i>	3.50
GEORGES VERDÈNE. <i>Je reviens d'Allemagne</i>	1.—
P. VERGNET. <i>La France héroïque</i>	1.—
PIERRE NOTHOMB. <i>Les Barbares en Belgique</i>	3.50
PIERRE NOTHOMB. <i>La Belgique martyre</i>	0.50
IDEM, en langue allemande.	0.50
RENÉ CHAMBRY. <i>La Vérité sur Louvain</i>	0.50
K. — <i>La Pologne et la guerre</i>	0.40
MARIUS VACHON. <i>Les Villes martyres de France et de Belgique</i>	2.50
A. MASSON. <i>L'Invasion des Barbares en 1914</i>	3.50
LOUIS-E. FAVRE. <i>Les Forces navales en présence</i>	1.25
EL. ALTIAR. <i>Journal d'une Française en Allemagne (juillet-octobre 1914)</i>	3.50
PAUL BALMER. <i>Les Allemands chez eux pendant la guerre</i>	2.50
<i>Le livre rouge français</i>	0.50
<i>Le livre rouge belge</i>	0.50
<i>Lettre pastorale de S. E. le Cardinal Mercier sur le patriotisme et l'endurance</i>	0.50
*** <i>La Paix que nous devons faire (Le remaniement de l'Europe)</i> , avec 2 cartes	1.—
ED. BILLE. <i>Au Pays de Tell</i> . Dessins	3.50
<i>Recueil des Communiqués officiels des Gouvernements et Etats-Majors des pays belligérants</i> . Séries I à IX (24 juillet-31 décembre 1914). Chaque série	1.—